

Conseil Constitutionnel : « démocratie réelle et démocratie formelle »



Par Lucien Samir Oulahbib

Cette formule de Marx fait suite à celle de Montesquieu : « le pouvoir corrompt, le pouvoir absolu corrompt absolument » ainsi que celle de Max Weber lorsqu'il différencie « légalité et légitimité » : ici, le 5 août, soit le lendemain de l'anniversaire de l'abolition des privilèges du 4 août 1789 en France, le Conseil Constitutionnel français a réinstauré l'idée de privilège inique associé de *fait* audit « passe sanitaire » qu'il vient de *légaliser*.

Ce qui fait que ce « Conseil » ne peut d'autant pas le rendre *légitime* que cette disproportion criante ne se justifie pas au vu de la réalité sanitaire *effective* et non pas *construite*.

La teneur de ce marquage est donc en réalité politique, et ce de bout en bout : il avalise ainsi une rupture d'égalité de fait, ce qui est pourtant anticonstitutionnel. Il y a même là parjure puisque l'article 2 de la DDH (qui fait partie du Bloc de constitutionnalité) est violé.

Ce qui implique *a contrario*, du moins s'il s'agit de préserver la démocratie réelle, de recourir à l'un de ses lemmes énonçant explicitement la « *résistance à l'oppression* ».

Qu'il s'agisse par exemple de la *réalité* médicale, la « proportionnalité » et l'« équilibre » liés à la notion « d'état d'urgence » s'avèrent bafoués puisque cette maladie n'est guère létale et il existe de plus en plus de traitements fiables sans passer par une injection expérimentale de plus en plus hasardeuse en particulier pour les personnes ayant une immunité solide et pas de comorbidité.

Qu'il s'agisse également des principes fondamentaux tels que la liberté, l'égalité et la propriété, ils sont pour l'heure suspendus *dans les faits*. Or

la philosophie de l'État de droit fait que « quoiqu'il en coûte » ces pierres d'angle forgeant toute démocratie réelle doivent être défendues bec et ongles, y compris en temps de « guerre ». C'est une donnée intangible qui fait dire par exemple au niveau du droit international que les démocraties ne peuvent recourir aux mêmes moyens que les dictatures, puisque précisément elles sont fondées sur des droits imprescriptibles coextensifs à la notion même de personne humaine, excluant torture, y compris mentale (extorsion de consentement à être injecté au risque de perdre son emploi), dégradation (obligation de porter des marques infamantes, de ne plus se toucher fraternellement – injustifiées médicalement lorsque l'on n'est pas malade), discrimination (obligation de justifier son état de santé, ce qui est une violation du secret médical, pour une maladie très peu létale).

Pourtant le Conseil Constitutionnel français, faisant suite au Conseil d'État, a avalisé ces mesures iniques qui marqueront au fer rouge son histoire politique.

Ne parlons pas, sinon en passant, de tous ceux qui ont eux aussi basculé du « côté obscur de la Force », puisqu'il s'agit d'observer que l'offensive actuelle n'a plus rien de « sanitaire » et oblige de relier toutes les autres attaques entre elles, ne serait-ce que, en dernier lieu, cette volonté de l'UE de cataloguer les huiles essentielles comme « toxiques » (dont la lavande), le tout pour empêcher en réalité qu'une naturopathie effective face pièce au tout chimique d'une politique qui prône d'un côté les « énergies renouvelables » et de l'autre veut les interdire en matière de santé...

D'où l'idée que ces diverses offensives (y compris celle prônant « l'urgence climatique », alors que « le climat a toujours "changé" » disait feu Marcel Leroux et que la Terre a pu y répondre comme l'indique – entre autres – Patrick Moore, cet ancien de Greenpeace) sont des attaques circonstanciées visant à *forcer* toute une société à se « déconstruire » en vue d'être « reconstruite » tel un lego géant selon le Modèle cybernétique de la bionumérisation du monde, le tout formaté par une Secte hygiéniste affairiste qui veut à tout prix faire de l'Histoire humaine une matière première politique visant à la marquer ainsi de leur *trace*; à la manière de tous ces noms célèbres parsemant les dictionnaires qui n'ont pas fait que renouveler, inventer, mais *bouleverser* le Cours du Monde :

« (...) Celui qui reconnaît pour sa tâche essentielle l'action efficace au sein de l'Histoire ne peut pas préférer l'action artistique. L'art agit mal et agit peu. Il est clair que, si Marx avait suivi ses rêves de jeunesse et écrit les plus beaux romans du monde, il eût enchanté le monde, mais ne l'eût pas ébranlé.

Il faut donc écrire Le Capital et non pas Guerre et Paix.

Il ne faut pas peindre le meurtre de César, il faut être Brutus. (...) »

Maurice Blanchot (Maître de Michel Foucault, Deleuze, Derrida...) *L'espace*

littéraire, 1955., Gallimard p. 284.

Cette démesure doit être combattue et il s'agit maintenant de faire en sorte que se réunissent, de manière non partisane, toutes les forces éprises de liberté, d'égalité et de fraternité, cette devise venant d'être piétinée sous nos yeux, avec l'aval de la plupart des forces institutionnelles et intellectuelles (ainsi Médiapart a censuré un article de Laurent Mucchielli pourtant très proche de cette structure que j'avais par ailleurs critiqué dans *Disparition du crime dans la sociologie contemporaine*). Ces forces sont devenues les soutiens effectifs de cette démocrature « illibérale » *en marche*. Toutes sont devenues elles aussi illégitimes.